

## La Cove présente son plan de relance économique et de soutien aux entreprises



La **Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove)** dévoile son plan de relance de l'économie locale et de soutien aux entreprises du territoire dans lequel elle injecte 450 000 euros.

Elle l'avait annoncé lors de sa prise de fonction en juillet dernier. Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de la Cove, souhaite faire du développement économique la priorité de son mandat. « En matière économique, l'engagement de la Cove se traduit par une enveloppe annuelle de 550 000 euros pour soutenir le tissu local ainsi qu'un budget de 600 000 euros mobilisables pour des acquisitions foncières à vocation économique, explique Jacqueline Bouyac. Mais face à cette crise sanitaire terrible, un budget supplémentaire de 450 000 € a été voté en septembre dernier. » Une enveloppe exceptionnelle entièrement dédiée au plan de soutien global de la Cove pour son tissu économique local.



Ecrit par Echo du Mardi le 27 novembre 2020

### **Inciter les entreprises à utiliser Factoryz**

L'accompagnement à la relance économique passe tout d'abord par le redéploiement d'outils existants avec entre autres, le renforcement du rôle des acteurs de l'accompagnement envers les entreprises, l'organisation d'évènements en ligne afin d'informer sur les dispositifs d'aide ou encore la volonté de l'agglomération de mettre en lumière [Factoryz](#), une plateforme d'entraide et de partage de ressources matérielles (équipements, locaux) et immatérielles (personnels, savoir-faire), accessible gratuitement à toutes les entreprises du territoire. « Il est nécessaire que les entreprises s'approprient la plateforme et qu'elles voient en elle une véritable aide au redémarrage notamment dans la mobilisation des ressources dont elles pourraient avoir besoin sans délai, souligne Serge Andrieu, vice-président délégué à l'attractivité et l'économie locale.

### **140 000 € supplémentaires pour le fonds Covid-résistance**

Par ailleurs, la Cove vient d'injecter 140 000 € supplémentaires dans le fonds Covid-résistance. Destinée aux entreprises et associations de moins de 20 salariés, cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro dans la limite de 10 000 €. Sur les 76 dossiers déposés à ce jour, 53 prêts ont été accordés pour un montant total de 360 000 € sur les 415 000 € alloués depuis la mise en place du fonds, permettant ainsi la sauvegarde de 88 emplois. Pour les structures souhaitant faire une demande de prêt, il faut se rendre sur [tpe.initiative-sud.com](http://tpe.initiative-sud.com) ou prendre contact avec Initiative Ventoux par mail : [contact@initiative-ventoux.fr](mailto:contact@initiative-ventoux.fr) ou au 04 90 67 35 46.

### **Soutenir l'attractivité et l'innovation**

Dans le cadre du plan de relance, l'agglomération entend soutenir l'attractivité et l'innovation via la création d'un espace d'accompagnement et d'animation dédié à la transition et à l'innovation, d'une politique immobilière proactive pour dégager rapidement des solutions d'implantation sur le territoire ou encore la mise en œuvre de mesures de soutien à l'émergence de nouvelles pratiques économiques et commerciales vertueuses sur le plan environnemental. « Nous souhaitons accompagner les entreprises à maintenir un niveau d'investissement leur permettant de réduire leurs charges et à concourir aux objectifs du Plan climat-air-énergie territorial et du Contrat de transition écologique », explique Serge Andrieu.

### **Des outils numériques à la rescousse du tourisme**

La Cove souhaite mener des actions ciblées auprès des secteurs d'activité les plus durablement impactés. Ainsi le tourisme va bénéficier d'une aide de 20 000 euros dans la mise en place de nouveaux outils numériques destinés à découvrir le territoire depuis chez soi. En effet, des visites virtuelles sous forme de clips vidéo mettront en valeur le territoire et son patrimoine. « Il s'agit d'achat de vacations de guide-conférencier et de commande de prestations auprès d'entreprises spécialisées dans le numérique, l'audiovisuel et la photographie, détaille Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme. Cette action a pour but de soutenir les guides conférenciers fortement touchés par la crise tout en donnant l'occasion de faire connaître la destination Ventoux Provence à ceux qui ne peuvent pas venir mais également aux habitants du coin qui pourront redécouvrir leur patrimoine sous un autre angle. » Pour plus d'informations : [marie-laure.arouna@lacove.fr](mailto:marie-laure.arouna@lacove.fr) ou 04 90 67 69 24.